

COMMUNE DE VILLAROGER
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLAROGER
DU LUNDI 26 DECEMBRE 2022

...

Le lundi vingt-six décembre deux mille vingt-deux à 18h00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain EMPRIN, Maire de Villaroger, sur la convocation qui leur a été adressée le 21 décembre.

Etaients présents : Marlène CREY, Maurice CHARDON, Jean-Christophe DUBOS, Alain EMPRIN, Lionel MARMOTTAN et Alexis VIVET-GROS.

Absente excusée : Mireille EMPRIN qui a donné pouvoir à Alexis VIVET-GROS

Absents : Frédéric COGEZ, Mégane BOULANGEAT, Jérôme CERISE, Nadine LIMBARINU

Le Conseil Municipal élit comme secrétaire de séance Monsieur Jean-Christophe DUBOS.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la séance du lundi 19 décembre 2022 qui est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 2022/168 : Prolongation par avenant du contrat de délégation de service public de l'eau potable

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public de l'Eau Potable qu'il propose de passer avec la Société VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux. Il précise que le contrat actuel arrive à échéance le 31 décembre 2022, que la procédure de renouvellement de la délégation de service public fixée par la réglementation ne pourra pas s'achever à l'échéance du contrat et qu'il est nécessaire d'assurer la continuité du service.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de l'avis favorable émis par la commission DSP, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de prolonger le contrat d'affermage du service de l'Eau potable confié à la Société VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux au 31 décembre 2023 au lieu du 31 décembre 2022 et autorise M. le maire à signer cet avenant.

Fin de la séance du conseil municipal le 26 décembre 2022 à 18h20.

**Le Maire,
Alain EMPRIN**



**Le Secrétaire de Séance,
Jean-Christophe DUBOS**

